



LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information - n° 20 décembre 2011



Un hiver tout blanc à Sept-Sorts

LE MOT DU MAIRE

Sept-Sortaises, Sept-Sortais,

En cette fin d'année 2011, l'hiver pointe tout juste le bout de son nez ; après deux hivers froids et très neigeux, la municipalité a souhaité faire une bonne réserve de sel afin d'assurer au mieux l'entretien des routes. Nous avons fait un achat groupé au meilleur prix avec les communes de Sammeron et Signy-Signets. Les employés communaux feront de leur mieux comme d'habitude, toutefois nous comptons sur chacun pour rester vigilant et prudent lors des intempéries.

Vous pourrez, dans ce bulletin, prendre connaissance des projets communaux. Sollicité par le Conseil Régional, le conseil municipal a souhaité adhérer au Syndicat Mixte d'études et de préfiguration du Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin. Nous considérons que l'enjeu est important pour le Pays Fertois à la fois sur le plan économique et environnemental et qu'il est nécessaire de s'impliquer pour participer à l'évolution de notre territoire. Il ne s'agit qu'à ce stade des études de préfiguration ; par son adhésion, la commune de Sept-Sorts aura donc tous les éléments de réflexion pour faire son choix.

En 2012, les électeurs seront invités à voter pour les Présidentielles et les Législatives, nous vous rappelons donc que les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 31 décembre 2011, midi !

***Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et
mes Meilleurs Vœux de santé et de bonheur pour 2012.***

François ARNOULT.

Directeur de la Publication : François ARNOULT

Rédaction : la commission communication



INFORMATIONS

LE SECRETARIAT de MAIRIE

En fin d'année, la mairie sera **FERMEE** du **samedi 24 au mercredi 28 décembre inclus et lundi 2 janvier.**

Ouverture au public : de 9 h à 12 h les jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 décembre.

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour et vous apportera des informations utiles, pensez à le consulter : www.sept-sortis.fr.

LISTES ELECTORALES

S'INSCRIRE avant Le 31/12/11

Vous avez jusqu'au samedi 31 décembre 2011- 12h, délai de rigueur, pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Présentez-vous au secrétariat, muni de votre carte nationale d'identité, de votre ancienne carte d'électeur et d'un justificatif de domicile (EDF, gaz, impôts fonciers...).

Une refonte complète de la liste électorale est prévue en mars 2012. Une nouvelle carte électorale sera distribuée à tous les électeurs. Faites nous part rapidement en mairie des corrections à apporter (adresse, nom d'épouse...).

Dates à retenir :

Elections Présidentielles : les 6 et 22 avril 2012. Elections législatives : les 10 et 17 juin 2012.

Les jeunes de 18 ans seront inscrits d'office. Qu'ils s'assurent de leur inscription auprès du secrétariat.



DECHETS et COLLECTES

Vous pouvez télécharger le calendrier 2012-1^{er} trimestre- des collectes sur le site internet de la commune – www.sept-sortis.fr (liens communauté de Communes du Pays Fertois) ou vous le procurer en mairie.

La communauté de Communes renégocie avec une société de ramassage des déchets. A l'issue de la négociation, le calendrier pour le reste de l'année sera établi.

Déchets ménagers : village : lundi matin
zones : lundi et jeudi matin

Les objets encombrants :

mercredi 21 mars 2012

Une autre date sera programmée en septembre.

Déchets verts :

La municipalité envisage pour l'année 2012 de revoir la distribution des sacs déchets verts. Vous serez informés en *temps voulu*.

Tri sélectif :

Le ramassage a toujours lieu **un mardi sur deux** – *calendrier des collectes pour le 1^{er} trimestre 2012 dans ce bulletin.*

La semaine européenne de réduction des déchets en Pays Fertois qui s'est déroulée en novembre dernier a permis de sensibiliser la population au tri sélectif et la réduction des déchets à travers de nombreuses animations.

Nous tenons donc à vous rappeler les règles à respecter scrupuleusement pour remplir votre bac bleu, sous peine de le voir refusé par les services de ramassage. Le recyclage permet de donner une deuxième vie aux emballages !



Bouteilles en plastique : avec ou sans bouchons – Du cubitainer de vin au flacon de gel douche, en passant par les eaux et les lessives. Même la bouteille de javel ou la

bouteille d'huile alimentaire sont recyclables ! Pensez cependant à bien les vider.

Papiers et cartons : magazines, papier divers (non glacé), journaux, briques alimentaires avec bouchon, emballages cartons. **Les cartons ne doivent pas dépasser 1 m x 1 m une fois bien pliés.**

Emballages métalliques : barquettes aluminium, conserves, canettes, aérosol. Il n'est pas nécessaire de laver les boîtes ; il suffit de bien les vider.

A PROSCRIRE DU BAC BLEU : récipients de peinture et produits dangereux, les enveloppes à fenêtre, le verre, les sacs plastiques, les petits morceaux de papiers, les mouchoirs papiers, l'essuie-tout, les rouleaux vides de papiers WC et d'essuie-tout, les boîtes d'œufs (non trié chez nous !), les métaux et bien sûr les déchets alimentaires.



La planète compte sur vous !



Compostage :

Nous vous rappelons que des composteurs sont à vendre au SMITOM au prix de 22 € sur simple courrier avec le règlement à : SMITOM - Chemin de la Croix Gillet - 77122 MONTHYON - Ils sont à récupérer à l'ACIF route de Reuil à La Ferté sous Jouarre à réception de votre reçu.

Collecte bouteilles... de gaz

Les Sapeurs Pompiers vous informent que vous pouvez leur déposer vos bouteilles... de gaz (route de Rebaix-près de la piscine).

Collecte des déchets de soins à risques infectieux :



Depuis novembre 2008, la Communauté de communes du Pays Fertois a mis en place la collecte des déchets de soins à l'attention des administrés du Pays fertois en auto-traitement. Une convention d'élimination des déchets de soin est établie entre la communauté de communes et l'administré en auto-traitement, sur présentation d'un

justificatif de domicile et d'une carte d'identité. Le secret médical est de rigueur, en aucun cas, il ne vous sera demandé de préciser votre pathologie ou votre traitement.

Pour tout renseignement : contacter le secrétariat de la communauté de communes à la Ferté sous Jouarre
ligne directe : 01 60 22 99 33

NON AUX DECHARGES SAUVAGES



La commune est victime régulièrement de l'incivilité de personnes se rendant coupables de dépôts sauvages notamment à Fay le Bac et dans le bois (encombrants, déchets de travaux, déchets verts, pneus, amiante...)

Les services municipaux sont donc contraints d'enlever ces déchets et la commune doit parfois payer pour l'enlèvement des déchets dangereux tel l'amiante.

Merci à tous de respecter l'environnement, une déchetterie est à votre disposition à Jouarre.

Bien sûr, il peut aussi s'agir de personnes hors commune, nous vous remercions donc de prévenir la mairie rapidement dès que vous êtes témoins de tels agissements. N'hésitez pas à relever les numéros d'immatriculation.

La municipalité compte sur votre civisme.

COMMUNIQUE de l'ASSURANCE RETRAITE

Dans le contexte d'une nouvelle configuration du réseau d'agences retraite, **l'agence de la Ferté sous Jouarre a fermé définitivement ses portes depuis le 3 octobre 2011.** Afin de mieux vous orienter et vous informer, la caisse d'assurance retraite met à **vos dispositions** :

Un visio-accueil au point d'accès des droits « Espace Citoyen » de la Ferté sous Jouarre, 34-36 rue des Pelletiers.

Un numéro unique, le **39 60** depuis un poste fixe ou le **09 71 10 39 60** depuis une box ou d'un mobile, accessible de 8h à 17h du lundi au vendredi

Un site internet www.lassuranceretraite.fr

COMMUNIQUE ASSURANCE MALADIE

Journées promotionnelles « J'ouvre mon compte Ameli ». Ce compte permet aux assurés d'accéder à leurs remboursements en temps réel, de télécharger une attestation de droits ou d'indemnités journalières...

Afin de vous aider dans cette démarche : rendez-vous dans les points d'accueil ou au 36 46.

COMMUNIQUE CAF

En partenariat avec le Ministère de la culture et de la communication, la CAF reconduit l'opération « Premières Pages » afin de favoriser le développement de la lecture auprès des jeunes enfants seine-et-marnais. L'opération consiste à offrir à chaque enfant né ou adopté en 2011, un lot constitué de 3 livres, entre février et novembre 2012. La commune de Sept-Sorts s'associe à cette opération par la distribution des lots aux familles.

MESSAGE AUX PUPILLES de la NATION

L'Association Nationale des Pupilles de la Nation des Orphelins de Guerre ou du Devoir du département de Seine et Marne recherche les pupilles de la Nation afin de les informer de leurs droits et les accompagner dans leurs démarches. Les décrets du 13 juillet 2000 et du 27 juillet 2004 s'adressent aux enfants dont les parents ont été victimes « d'actes de barbarie » au cours de la guerre 39-45, l'Indochine, l'Algérie ; une indemnisation pouvant leur être attribuée. **Si vous pensez rentrer dans le cadre des Décrets cités, contactez l'Association :**

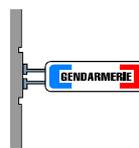
La Présidente, Mme HARCZYNSKI Anne-Marie au 01.72.83.16.62 Email : anpnogd.77@gmail.com

Mme MEMBRE Marie-José au 06.80.32.17.37

MESSAGE DE LA GENDARMERIE

La gendarmerie de la Ferté sous Jouarre demande à la population de bien vouloir la prévenir de tous troubles sur la voie publique, de tous agissements suspects dont vous pourriez être témoins et de la découverte d'objets non identifiés et manifestement abandonnés.

TELEPHONER au 17



COVOITURAGE 77.fr

Le Conseil Général de Seine et Marne souhaite donner une nouvelle impulsion à cette action de covoiturage créée depuis près de deux ans dans le département. L'objectif du covoiturage est de permettre aux Seine-et-Marnais d'effectuer des déplacements plus économiques et plus respectueux de l'environnement.

Pour cela, il vous suffit de vous inscrire en ligne, de déposer une offre de transport ou une demande de trajet sur le site suivant :

www.covoiturage77.fr

BIBLIOTHEQUE SONORE DEPARTEMENTALE DE MEAUX

**C'est simple, culturel et distrayant.
C'est aussi gratuit et par correspondance.**

TEL : 01.64.33.02.64

Seules les personnes aveugles, malvoyantes et handicapées moteur à 80 % peuvent bénéficier du prêt des livres.

Il suffit de remplir le formulaire d'inscription, le compléter du Certificat



médical ou joindre une copie de la carte d'invalidité.

Aucune cotisation n'est exigée des Audiolecteurs. Les livres peuvent être expédiés à domicile en franchise postale et retournés en franchise. Les enregistrements peuvent également être échangés à la permanence qui se tient chaque mardi matin entre 10h et 12h, au 9 rue Jean Bureau à Meaux (près de la place du marché).

Permanences près de chez vous :

A la bibliothèque de la Ferté sous Jouarre

le mardi de 14h à 16h

LA REFORME de la FISCALITE de l'URBANISME

La réforme de la fiscalité de l'urbanisme entrera en vigueur le 1^{er} mars 2012.

Chaque commune a dû délibérer avant le 30 novembre 2011 pour créer la Taxe d'aménagement et voter un taux, pour une application en 2012. La participation pour raccordement à l'égout et les autres participations d'urbanisme ne devraient disparaître qu'au 1^{er} janvier 2015. La taxe d'aménagement qui remplacera entre autre la Taxe Locale d'Équipement s'appliquera à l'ensemble des opérations d'aménagement, construction, reconstruction et agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature soumise à un régime d'autorisation et à toutes demandes déposées à compter du 1^{er} mars 2012. Cette taxe d'aménagement sera calculée sur la surface plancher close et couverte sous une hauteur de plafond à 1.80 m calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et trémies. La surface de plancher ne peut pas faire l'objet de modifications en intérieur. Toute surface de plancher créée constitue une augmentation du volume de la construction (surélévation ou extension du bâtiment).

Certaines installations échappant normalement au dispositif sont néanmoins taxables. C'est le cas de constructions engendrant des besoins en équipements ou consommatrices d'espace, par exemple :

Emplacements de tentes, caravanes... ;
Emplacement habitations légères de loisirs ;
Piscines ; Eoliennes (> 12m) ;
Panneaux photovoltaïques au sol, aires de stationnement non comprises dans la surface construite.

Des exonérations de droit sont prévues pour les constructions dont la surface est inférieure ou égale à 5 m².

Le conseil municipal de Sept-Sorts a voté son taux (même taux que pour la TLE) le 10 novembre 2011. Sur l'ensemble du territoire communal le taux de 3.5 % sera appliqué à compter du 1^{er} mars 2012. Ce taux est valable pour 3 ans mais peut toutefois être modifié chaque année

Un abattement de 50 % de la valeur forfaitaire est prévu notamment pour les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation et leurs annexes à usage d'habitation principale ; pour les locaux industriels et artisanaux.

TRÉSORERIE DE LA FERTÉ SOUS JOUARRE

FP FINANCES PUBLIQUES

A compter du 1^{er} janvier 2012,

les horaires d'ouverture de nos services
seront modifiés de la manière suivante

Ouverture du lundi au vendredi inclus.
09h00 à 12h00
13h00 à 16h00



NOTRE VILLAGE

ETAT CIVIL 2011

Se sont unis :

Richard LOGRE et Lucienne ROMAIN le 30 avril

Nouveaux nés :

Maël CHAMPRENAUT le 26 mars

Yannaëlle SOUTENARE le 1^{er} mai

Annahé SCOHIER—JEGOU le 1^{er} août

Pauline HOUDRY le 29 septembre



LA SORTIE du CCAS

Le 10 septembre 2011, le Centre Communal d'Action Sociale organisait la traditionnelle sortie pour les personnes de 65 ans et plus domiciliées sur la commune. Cette année, les quelques participants ont eu le plaisir le matin de visiter le centre d'entraînement équestre international de Grosbois. C'est avant tout un décor de rêve, 412 hectares de bois, d'étangs et de prés : un décor parfait pour accueillir 1420 chevaux d'entraînement. C'est une fabrique de champions, un centre de mise au point pour athlètes chevalins. Le groupe s'est ensuite rendu à Vincennes pour une visite guidée de l'hippodrome dont les coulisses où l'on prépare les chevaux juste avant les courses.

Enfin, le déjeuner a été servi au restaurant panoramique qui domine le champ de courses où chacun a pu assister au spectacle des courses hippiques tout en faisant quelques paris, gagnants pour la plupart.

Souvenirs de cette journée hippique :





DIPLOME de la MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL

Samedi 17 décembre 2011, M. le Maire remettait à Mme Isabelle SIMON **le diplôme de la médaille d'honneur du travail ARGENT** en récompense de 20 ans de travail dont 10 ans en tant que chargé de clientèle chez Peugeot finances à Noisy le Grand.

Toutes nos félicitations pour cette distinction qui récompense la conscience professionnelle et l'adaptation aux évolutions rapides de notre société et du monde du travail.

Ce même jour, le CCAS, pour la deuxième année, offrait un chèque cadeau à 3 demoiselles de 16 ans recensées en mairie avant le 1er décembre 2011 : Mlle Tatiana MACAISNE, Mlle Mélanie MOZAR et Mlle Aurore LANSIAUX étaient accompagnées de leurs parents.

Rappelons que le recensement obligatoire à 16 ans est une démarche civique essentielle. Le CCAS a donc souhaité marquer cette étape importante dans la vie de nos jeunes citoyens.



NOEL des ENFANTS

Mercredi 14 décembre 2011, les enfants du CP au CM2 sont allés au cinéma à Meaux voir « Le Chat Potté ». Les petits de maternelle sont restés dans la salle de la mairie et ont confectionné une décoration de Noël qu'ils ont été ravis de rapporter à la maison. Merci beaucoup aux parents qui sont venus aider les petites mains et accompagner les plus grands au cinéma.

Vers 16 heures, tous les enfants réunis ont pris un bon goûter et reçu un livre et un ours en chocolat comme cadeau de Noël.



TRAVAUX

- **Les travaux de réfection de voirie** et de trottoirs ont été réalisés à l'entrée de la Zone Industrielle, rue de la Merlette. La réfection de la rue de Jouarre, à la sortie du bois et la pose de bordures est achevée mais la commission voirie a émis des réserves à la réception des travaux sur l'état du gravillonnage. Celui-ci sera repris au printemps 2012 lorsque les conditions climatiques seront optimales.

- **Les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ont débuté depuis la mi-octobre.** Le cabinet FARHI a établi un diagnostic du territoire. La commission doit maintenant réfléchir au P.A.D.D. : Projet d'Aménagement de Développement Durable qui fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Ce projet devra définir les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles... et les orientations générales concernant notamment l'habitat, les transports et les déplacements, l'équipement commercial, le développement économique et des loisirs.

PROJETS COMMUNAUX

Le conseil Municipal a décidé de préparer un projet d'aménagement de la sente piétonne le long de la RD603 longeant la ZAC du Hainault. Considérant le nombre important de piétons le long de cette voie, il est indispensable de terminer son aménagement et de sécuriser cette sente allant de la Haute Borne au carrefour de la ZAC du Hainault. Le projet porte notamment sur la création d'une haie pour canaliser le cheminement piéton.

Un passage pour piétons rue du Hainault au niveau des commerces sera également créé.

Depuis l'aménagement de la circulation de la côte de la Haute Borne, le passage « piétons » actuel (face à la Brocante) est devenu très dangereux. Les élus, avec l'accord de l'Agence Routière Territoriale (ART), ont décidé son déplacement après les abris bus avec mise en place d'un éclairage spécifique et la pose de panneaux de dimensions conséquentes sur cette voie à grande circulation.

Afin de financer ces travaux sur 2012, la commune a déposé à l'ART un dossier de demande de subvention au titre des Amendes de Police.

Enfin, les élus envisagent l'aménagement de la traversée du village pour la sécurité des habitants. Le projet est à l'étude et se fera en plusieurs tranches sans aides financières du Conseil Général. Vous serez tenu informé de son évolution.

ENTRETIENS A LA CHARGE des PARTICULIERS et des ENTREPRISES

Comme chaque année et en ce début d'hiver, il est bon de vous rappeler que chaque particulier ou propriétaire d'immeuble est tenu d'entretenir les trottoirs devant chez lui (art. L 2212-2 Code Collectivités Territoriales – Règlement sanitaire départemental). C'est la responsabilité du propriétaire qui est engagée (articles 1382 et 1383 du code civil). C'est seulement au cas par cas et en fonction de la situation, que le Maire en vertu de ses pouvoirs de Police pourra décider le déneigement des trottoirs par la commune.

Merci donc de :

Veiller à ce que les gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales ne soient jamais obstruées.

En cas de neige ou de gelée, **balayer** devant sa maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, **jeter du sable...**, devant son habitation.

REGLEMENTATION STATIONNEMENT

La municipalité souhaite rappeler à chacun les règles de stationnement des véhicules. L'article R417-10 II 1° du code de la route mentionne l'interdiction de se garer sur un trottoir hors et en agglomération. Le trottoir est en effet un espace strictement réservé à la circulation des piétons.

Les élus demandent donc à tous de respecter la réglementation et de ne pas se garer :

- Sur les trottoirs et accotements réservés à la circulation des piétons
- Sur les pistes cyclables
- Près des carrefours
- Au droit des bouches d'incendie

Merci de bien vouloir garer les véhicules dans votre propriété ou sur les emplacements réservés à cet usage.



MENU de FETES

ENTREE / SAINT - JACQUES SUR LIT D'ÉCHALOTES

Pour 4 personnes Préparation : 20mn
Cuisson : 25 mn

20 noix de saint jacques. 500g d'échalotes. 50g de beurre. 1 citron non traité. 20g de miel. 1 c. à café de gingembre frais râpé. 1 pincée de poivre de Sichuan (facultatif). Sel. Poivre

- **Peler** et émincer les échalotes, les faire revenir 5 mn à feu doux dans 30g de beurre. Ajouter le miel et poursuivre la cuisson 15 mn en remuant souvent. Hors du feu, incorporer le poivre de Sichuan.
- **Râper** le zeste de citron, presser son jus. Poêler les noix de saint jacques 2 mn de chaque côté dans le reste de beurre. Arroser de jus de citron, parsemer de zeste de citron et de gingembre, saler et poivrer.
- **Dresser** les saint jacques sur un lit d'échalotes et servir.

➤ Idées +

Vous pouvez prendre 4 kg de coquilles saint jacques entières. Si elles ont du corail, faites une petite sauce en le mixant avec un petit verre de vin blanc ; à servir avec des toasts.

PLAT / CRUMBLE DE VEAU AUX CEPES

Pour 4 personnes Préparation : 15 mn Cuisson : 20 mn

8 médaillons de veau (environ 80g chacun). 300g de cèpes surgelés. 60g de noisettes. 2 tranches épaisses de jambon cru. 80g de beurre. 2 c. à soupe de farine. 2 gousses d'ail. 20 cl de fond de veau reconstitué. Huile d'olive. Sel. Poivre.

- **Mélanger** 70g de beurre coupé en morceaux avec la farine jusqu'à obtenir un mélange grumeleux. Incorporer le jambon et les noisettes hachées.
- **Saisir** les médaillons de veau dans une poêle avec un filet d'huile, puis cuire 3 mn de chaque côté sur feu doux. Saler et poivrer. Les mettre dans un plat et les couvrir de pâte à crumble. Cuire 10mn au four préchauffé à 220°C.
- **Décongeler** les cèpes dans une poêle sans matière grasse. Laisser évaporer l'eau de végétation, ajouter une noix de beurre et l'ail. Cuire 5mn, puis ajouter le fond de veau. Laisser chauffer 2mn, filtrer le jus, puis le servir avec les cèpes autour des médaillons.

➤ Idées +

Vous pouvez aussi décongeler les cèpes au micro-ondes, dans ce cas, égouttez les bien avant de les cuire à la poêle.

BON APPETIT !!



DESSERT / TARTE PRALINOISE

Pour 4 personnes Préparation : 20 mn Réfrigération : 4h Cuisson : 15mn

1 rouleau de pâte sablée. 200g de pralinoise (au rayon des tablettes de chocolat). 15cl de crème liquide. 1 jaune d'œuf. 2 figues séchées. 60g de fruits secs (noix, noisettes, amandes, pistaches non salées). Beurre pour les moules.

- **Dérouler** la pâte et en garnir quatre moules à tartelettes beurrés. Cuire à blanc 15mn au four préchauffé à 180°C. laisser refroidir.
- **Oter** les queues des figues et les couper en quatre. Faire fondre la pralinoise au bain-marie avec la crème. Hors du feu, incorporer le jaune d'œuf, bien mélanger.
- **Répartir** la préparation à la pralinoise sur les fonds de tartelettes refroidis, parsemer des fruits secs. Placer au moins 4h au réfrigérateur avant de déguster.

➤ Idées +

Pour une version plus légère, remplacez les fruits secs par des dés de poires au sirop ou des framboises.

Citation

La réussite, c'est obtenir ce que l'on veut. Le Bonheur, c'est apprécier ce que l'on obtient.

H Jackson Brown, auteur américain né en 1948.



Saison peu fleurie, l'hiver n'est pas nu pour autant. Jasmins d'hiver, hellébores et mimosas ponctuent les froidures de pauses parfumées et colorées. Quelques roses transies sont restées sur les branches et se dessèchent lentement. Les ombrelles restées sur pied se décorent de givre. Des instants rares et fragiles, dont il faut savoir profiter.

Avec ses milliers de petites boules jaunes parfumées tranchant sur un feuillage bleuté, le mimosa fait exception au jardin en hiver. Il se cultive aussi bien en pot qu'en pleine terre pratiquement partout en France, si ce n'est en montagne.

Le mimosa des quatre saisons (mimosa greffé) qui fleurit plusieurs fois l'an et dès la première année, ne rejette pas du pied. Installé au soleil et à l'abri du vent, cet arbuste est également parfait sur les balcons. Sobre, il se satisfait d'un arrosage régulier mais limité. Utilisez une terre composée d'un mélange mi-terreau mi-terre de bruyère, qui doit rester humide sans être gorgée d'eau. Proscrivez donc les bacs à réserve !

IDEES de SORTIES pour cet hiver

- **A St Jean les 2 Jumeaux** : salle des fêtes le Dimanche 12 février 2012 à 17 h Scènes rurales « Pas de deux, concert d'histoires ».
- **A St Jean les 2 Jumeaux** en mars-avril « Le pourriveraire » par les Choutes. Comédie d'Eric Beauvillain à l'humour décapante. Renseignements : 01.64.35.92.62 Olivier RAVET olvaret@gmail.com
- **A Chamigny** : le samedi 10 mars 2012 à 20h45 Scènes rurales « Les méfaits du mariage »
- Le Musée de Préhistoire d'Ile de France fait un retour sur 600 000 ans d'histoire. **EXPOSITION « L'IDENTITE RETROUVEE » du 1^{er} octobre jusqu'au 23 septembre 2012.** www.musee-prehistoire-idf.fr

Retrouvez des idées de sortie sur le site du Conseil Général : www.seine-et-marne.fr
rubrique sortir.

MOTS CROISES

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U		
																						1
																						2
																						3
																						4
																						5
																						6
																						7
																						8
																						9
																						10
																						11
																						12
																						13
																						14
																						15

Horizontalement:

- 1) Leur style est très imagé. Varié.
- 2) Prend soins des petits trésors. Sa fermeté n'est plus à vanter. Jugement de valeur.
- 3) On ne peut plus cornélien. Permet d'être à la fois au four et au moulin. Il ne s'écarte pas de la voie. Eut suffisamment de connaissances
- 4) A souvent fait la malle. Transmise de bouche à oreille. Marqua une surface de petites taches.
- 5) Un homme un peu simple. Incapables, évidemment, de se mettre à la page.
- 6) Divisé en trois, en parlant de Dieu. A négocié, car c'est souvent là que l'on vous attend. Poème fort ancien. Serrés comme des sardines.
- 7) Surmonte sa timidité. Parasol sur la côte. Et comment donc ! Elle se fait entendre au salon lors de la réception.
- 8) Fait du vilain. Invitation au rêve. Trop en parler n'est guère souhaitable. C'est stupéfiant comme moyen d'évasion.
- 9) Disque d'or. On y entre en tremblant. Comme une terre encore toute retournée. Grand champion.
- 10) Dépourvue de toute valeur. Elles sont dues à des orfèvres en la matière. Vibrant hommage à la divinité.
- 11) Il est ennuyeux, mais elle a l'air agréable. Un vent que l'on sent passer. Pierre précieuse. Mieux vaut qu'il garde sa virginité.
- 12) Jumeau chez les moutons. Changes de trottoir. Que l'on aurait donc tendance à envoyer au bain.
- 13) Gagné par chance. Attribue un prix. Capable de percer. Protégeait les gens d'armes.
- 14) Bon client des vétérinaires. Défenseur de la culture. Parlent sans savoir.
- 15) Fromages blancs en Suisse. Fils du soleil. Un bon tour joué par un rusé.

Verticalement :

- A) Qu'on ne peut pas rater !
- B) Donnent lieu à de nombreuses évasions. Peut se voir à la tête du patron.
- C) Logiciel destiné au jeu. Inscrive au répertoire.
- D) Est toujours le premier à compter. Chevalier porté sur le jupon. Cartes en séries. Cale pour un contrôle
- E) Pas facile à entretenir. Dans une union, on lui préfère le meilleur. Poèmes de Pindare.
- F) Ne permet pas de grandes ablutions. Ota le cœur. Voyage autour de la chambre
- G) caractérise ce qui ne saurait tarder. A l'avant-garde s'il est dernier.
- H) Donner une certaine courbure. Pas mise au rebut.
- I) Sorte de balade quand il est petit. Se mesuraient sur le champ. Quel désordre !
- J) Fait tomber des têtes. Ses fleurs blanches ont un parfum suave.
- K) Récepteurs à modulation. Boucher hermétiquement.
- L) Crier au fond des bois.
- M) Lettres du Vatican. Rêve d'amoureux. Donnant de jolis reflets.
- N) Parties du monde. Il ne facilite pas une démarche.
- O) Un vrai langage de charretier. Eclat de rire. Signes extérieurs de richesse. Confia à la terre.
- P) Copia sur le voisin. Il est irrépressible. Grande tortue marine.
- Q) Qui a donc toutes les qualités requises. Fait quelque chose à la noix.
- R) Conjonction. Une lumière, mais sans grande portée. Peut se prendre pour argent comptant.
- S) Lorsque l'enfant sourit... Toujours un peu piqué sur les bords.
- T) Plus noire que grise. Repère dans le temps. Navigateur portugais

ANNEE 2012

COMMUNE DE SEPT SORTS

JANVIER		
1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	1.
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	2.
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	3.
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	4.
31	M	

FEVRIER		
1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	5.
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	6.
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	7.
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	8.
27	L	
28	M	
29	M	

MARS		
1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	9.
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	10.
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	11.
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	12.
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	13.

Ordures ménagères **Zone Uniquement**
Tri sélectif (bac bleu)

Ordures ménagères **Commune** (bac gris)
Déchets verts (Sacs papiers)

Passage des encombrants signalé par ce camion sur le calendrier

La Communauté de Communes du Pays Fertois renvoie avec une société de ramassage des déchets. A l'issue, un nouveau calendrier de ramassage de déchets, couvrant la période restante jusqu'à la fin de l'année, vous sera envoyé.

- Conception en Interne -

Correction des mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
I	L	L	U	S	T	R	A	T	E	U	R	S		D	I	V	E	R	S	E	1
N	O	U	N	O	U		R	O	C		E	S	T	I	M	A	T	I	O	N	2
C	I	D		U	B	I	Q	U	I	T	E		R	A	I	L		S	U	T	3
O	S	I	E	R		M	U	R	M	U	R	E	E		T	A	V	E	L	A	4
N	I	C	O	D	E	M	E		A	N	A	L	P	H	A	B	E	T	E	S	5
T	R	I	N		V	I	R	A	G	E		L	A	I		L	I	T	E	S	6
O	S	E		P	I	N		C	E	R	T	E	S		T	E	L	E		E	7
U		L	A	I	D	E	U	R		S	I		S	O	I		L	S	D		8
R	A		T	R	A	N	S	E	S		T	I	E	R	C	E	E		A	S	9
N	U	L	L	E		C	I	S	E	L	U	R	E	S		C	U	L	T	E	10
A	R	I	A		P	E	T		R	U	B	I	S		C	A	S	I	E	R	11
B	E	S	S	O	N		E	V	I	T	E	S		S	A	L	E	S		E	12
L	O	T		D	E	C	E	R	N	E		A	C	E	R	E		E	C	U	13
E	L	E	V	E	U	R		A	G	R	O	N	O	M	E		A	R	A	S	14
S	E	R	E	S		I	N	C	A		S	T	R	A	T	A	G	E	M	E	15

